

258**DB17**Projet train de l'Est : lien Mascouche-
Terrebonne-Repentigny**Méthot, Marie-Josée (BAPE)**

6211-14-008

De: Bilodeau, Yannick
Envoyé: 11 décembre 2008 11:48
À: Méthot, Marie-Josée (BAPE)
Cc: St-Onge, Mathieu (BAPE); Chatagnier, Hervé; Gagné, Hubert
Objet: Protocole d'entente Ruisseau de Feu

Bonjour madame Méthot,

Tel que convenu, voici le protocole d'entente intervenue entre Ville de Terrebonne, Canards Illimités Canada, Héritage Terrebonne, Ministère des Ressources naturelles et de la faune, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant l'aménagement d'une aire de conservation dans la section aval du Ruisseau de Feu. Un plan de conservation et de mise en valeur du site a été réalisé et est sur le point d'être signé par les parties et pourrait être mis à la disposition du BAPE après signature si ce dernier désire en avoir copie.

L'investissement de plus d'un million de dollars dans la section aval du Ruisseau de Feu pour restaurer et mettre en valeur la zone inondable et améliorer les conditions de fraie du poisson et la sauvagine vient expliquer pourquoi la conservation du Grand marécage est si important. La conservation de l'apport en eau soutenue par les milieux humides situés au nord de la 640 (grand marécage) est extrêmement importante, car il s'agit de la tête du cours d'eau. Le bon fonctionnement et le succès de la passe migratoire pour les poissons dépendent de l'apport d'eau continu en provenance de ce milieu.

Espérant le tout à votre convenance

Yannick Bilodeau, biologiste
Ministère du Développement durable, de
l'Environnement et des Parcs
Direction de l'analyse et de l'expertise
régionales de Montréal, de Laval, de
Lanaudière et des Laurentides

Bureau de Lanaudière
100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6
Tél.:(450) 654-4355 poste 285
Télec.: (450) 654-6131